

**NOTE SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 202
ET BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Compte Administratif 2021

Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'exercice 2021		Résultat de l'exercice 2021	
Dépenses	3 058 310,64	Dépenses	881 359,86
Recettes	3 601 889,31	Recettes	809 379,59
ICNE 2021	-10 505,04		
TOTAL EXERCICE 2021	533 073,63	TOTAL EXERCICE 2021	-71 980,27
Excédent reporté 2020	367 827,58	Déficit reporté 2020	-367 591,79
TOTAL CUMULE EXERCICE 2021	900 901,21	TOTAL CUMULE EXERCICE 2021	-439 572,06

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 533 073.63 €

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 71 980.27 €.

Le résultat de l'exercice est positif et s'élève à 461 093.36 €

Section de fonctionnement : Dépenses

Chap/art.	REALISE 2019	REALISE 2020	VOTE BP 2021 (+DM+RAR2020)	REALISE BP 2021	Produits rattachés
011-Charges à caractère général	1 080 962,96	949 890.92	1 143 276	905 544.39	
012- Charges de personnel et frais assimilés	1 790 197,29	1 720 252.49	1 783 930	1 684 050.60	
014-Atténuations de produits	53 280,00	53 836	52 974	52 974	
65- Autres charges de gestion courante	267 003,66	262 625.33	302 086	283 136,67	
Total des dépenses de gestion courante	3 191 443.91	2 986 604.74	3 282 266	2 925 705.66	
66-charges financières	55 739.56	47 858.67	39 744.31	29 234.46	10 505,04
67-Charges exceptionnelles	7 712,03	2 204.52	1 000	750,04	
022-Dépenses imprévues (fonctionnement) e	0	0	0	0	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 254 895.50	3 036 667.93	3 323 010.31	2 955 690.16	10 505.04
023-Virement à la section d'investissement			309 572.49		
042-Opération ordre transfert entre sections	86 228.84	100 814.10	102 944.78	102 620.48	
043-Opération ordre intérieur de la section		0			
Total des dépenses d'ordre de Fonctionnement	86 228.84	100 814.10	412 517.27	102 620.48	
Total dépenses de fonctionnement	3 341 124.34	3 137 482.03	3 735 527.58	3 058 310.64	10 505,04

Le compte administratif de l'année 2021 est marqué par une très légère baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 1,8 % pour un montant de 2 966 195,20 €.

Cette baisse s'explique en partie par la diminution des charges à caractère général de 4.6 % par rapport à l'année 2020.

Parmi les dépenses en diminution, il y a celles des cantines (facture hôpital (hors cantine Chartrage en régie). La facture est passée de 136 016 € à 108 307 € suite à la révision à la baisse des tarifs renégociés avec l'hôpital.

Concernant les fluides, les dépenses en Eau sont restées stables par rapport à l'année passée pour un montant de 20 098 € et les dépenses en énergies ont diminuées de 10 % (*baisse de 24 819,45 €*) en raison du transfert du Carré du Perche et d'un meilleur suivi bâtiment.

Les dépenses de fournitures d'entretien qui avaient connu un pic en 2020 en raison notamment de la crise sanitaire, retrouve le montant des années précédentes : 8 705 €.

Si les dépenses de fournitures de petit équipement et de voirie connaissent une baisse de près de 25 % par rapport à 2020 c'est en partie parce qu'en 2021 plusieurs dépenses ont été comptabilisées en section Investissement car l'acquisition de matériel et les dépenses de voirie ont été volontairement importantes l'année passée pour répondre à la nécessité d'une remise à niveau de l'outil de travail des ST s'agissant du matériel.

En hausse en 2021, les dépenses exceptionnelles d'acquisition de livres pour la médiathèque (+ 14 000 €) ont été entièrement compensée par une subvention de la DRAC reçue en fin d'année 2020.

S'agissant des dépenses inscrites au compte 611 – contrats de prestations de services, celles-ci ne peuvent pas être comparées aux années antérieures parce que jusqu'en 2020 elles n'étaient pas imputées dans ce compte. Il s'agit notamment des dépenses relatives à l'entretien du lotissement de Chartrage par ACI Développement (11 000 €), aux passages de la Balayeuses (6000 € pour 6 passages), de la désherbeuse (7 000 €), au nettoyage du marché par ETS (7 000 €), à la pose des illuminations de Noël (11 000 €).

L'augmentation des dépenses d'entretien et réparations bâtiments (+ 23 623 €) résulte de la vétusté de certains bâtiments pour lesquels une intervention d'urgence a dû être programmée (garage rue Ferdinand de Boyères, cave de vieillissement...)

Les dépenses de maintenance sont en hausse de 34 % soit + 9 129 € correspondant à la mise en place d'un contrat de maintenance pour la vidéoprotection qui n'en bénéficiait plus depuis plusieurs années et de la « réintégration » de plusieurs dépenses dans ce compte.

La tendance haussière des contrats d'assurances s'est traduite par une augmentation de 6.5 % (44 219 en 2021 contre 41 485 € en 2020).

Enfin, après un pic encore inexplicé en 2020 mais qui est à l'étude, les frais de télécommunications sont revenus au niveau des années précédentes soit une dépense pour 2021 de 20 224 €.

Concernant les charges de personnel et frais assimilés, nous constatons une baisse par rapport à l'année 2020 de 2 % due en partie à la baisse des cotisations retraites et de la cotisation assurance du personnel renégociée en 2021.

Pour information, la commune comptait en 2021, 47 emplois permanents à temps complets et 6,3 emplois permanents à temps non complets soit 53,13 emplois dont 47,57 titulaires en ETP (Equivalent Temps Plein) et 6,13 contractuels.

Les autres charges de gestion courante connaissent une hausse par rapport à l'année 2020 de 7% due principalement à l'augmentation de la participation communale au budget du syndicat mixte de la gendarmerie. (92 261 € contre 86 186 €).

Enfin, les charges financières (intérêts d'emprunts) sont en hausse (39 739.50 € en 2021 contre de 33 01.84 € en 2020) prenant en compte le nouvel emprunt contracté fin 2019 auprès de la caisse d'épargne.

Section de fonctionnement : Recettes

Chap/art.	REALISE 2019	REALISE 2020	VOTE BP2021	REALISE BP 2021
013-Atténuations de charges	115 504.07	52 476,00 €	52 000,00 €	106 181.50
70-Produits de services, domaine et ventes div	282 458.83	191369.32	202 300	238 596.37
73-Impôts et taxes	1 405 338.96	1 400 288.09	1 395 800	1 437 214.94
74-Dotations et participations	1 762 612.73	1 806 139.04	1 652 600	1 707 609.43
75-Autres produits de gestion courante	147 312.19	122 304.12	65 000	96 145,25 €
Total des recettes de gestion courante	3 713 226.78	3 572 576.57	3 367 700	3 585 747.49
76-Produits financiers	44,75	90,30	0,00 €	108,73 €
77-Produits exceptionnels	73 192.47	23 246.80	0,00 €	16 033,09 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	3 786 464	3 595 913,67	3 367 700	3 601 889.31
042-Opération d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0
043-Opération d'ordre à l'intérieur de la section de	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES DE FCT DE L'EXERCICE	3 786 464	3 595 913,67	3 367 700	3 601 889.31

L'essentiel des recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux et des dotations et participations.

Pour comparer ces recettes avec l'année précédente, il faut additionner les comptes 73 et 74 notamment parce que la baisse des impôts fonciers pour les locaux industriels (73111) est compensée au 74834 est que dans le cadre de l'entrée en vigueur de la refonte de la fiscalité locale (suppression TH), la compensation de la TH (74835) est désormais compensée en 2021 par le transfert du montant de taxe foncière

départementale sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 que l'on retrouve au compte 73111.

On observe que les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2021 sont stables par rapport à celles de 2020. (3 595 913.67 € en 2020 contre 3 601 889.31 € en 2021).

Les recettes résultant des impôts et autres taxes ont augmenté de près de 37 000 € et sont issues essentiellement du dynamisme fiscal. (Cette dynamique est vérifiée en comparant 2020 à 2021 avec les comptes 74 et 73 comme expliqué précédemment).

A contrario, les dotations, subventions et participations évoluent à la baisse de 5 % soit près de 100 000 € en raison de la baisse de moitié de la CMU (51 000 en 2021 au lieu de 103 519 en 2020), de mauvaises imputations budgétaires en 2020, de la baisse de moitié de la participation de la commune de Saint-Langis correspondant à la participation cantine 2020 qui a été divisée par deux compte tenu de la fermeture des écoles lors de la 1^{ère} vague de covid, du FCTVA sur dépenses de fonctionnement en baisse par rapport à l'année précédente (7 670 en 2021 contre 13 000 € en 2020).

A noter que les droits de mutation ont augmenté d'environ 10 000 € en 2021 pour atteindre un montant de 78 836 €.

Enfin, les revenus des immeubles sont en baisse par rapport à l'année 2020, conséquence du transfert du Carré du Perche à la communauté de communes.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute, qui correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 635 694.11 € Elle doit au minimum permettre le remboursement du capital de la dette.

La capacité d'autofinancement nette, qui correspond à la capacité d'autofinancement brute amputée du remboursement du capital de la dette, s'élève à 307 241.68 € (635 694.11 € - 328 452.43 €). Elle constitue une partie des fonds propres qui permettent de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

Section d'investissement : Dépenses

Chap/art.	REALISE 2019	RAR	REALISE BP 2020	VOTE BP2021	REALISE BP 2021	RAR
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	481 164.33	251 798,00	495 348,07	3 519 600	550 028.43	104 000,00
13-Subventions d'investissement	0				2 879,00	
16-Emprunts	326 446,18		300 343,72	328 452,43	328 452,43	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	326 446,18		300 343,72	328 452,43	331 331.43	

TOTAL DEPENSES REELLES	807 610,51	251 798	795 691,79	328 452,43	881 359.86	104 000,00
040-Opérations d'ordre et de transfert entre sections	0				0	
041-Opérations patrimoniales	0		118 897,99		0	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0		118 897,99		0	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	807 610,51	251 798,00	914 589,78	3 848 052,43	881 359.86	104 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				367 591,79		

En 2021, l'investissement prévisionnel concernait trois grosses opérations de réhabilitation et ou rénovation, à savoir, la réhabilitation de l'ancien collège SEGPA, la rénovation des services administratifs de la Mairie et la rénovation énergétique de divers bâtiments communaux.

Au total 654 028.43 € ont été engagés sur les 3 519 600 € prévu au Budget 2021 en raison des retards pris dans le lancement de ces gros chantiers. En 2020, les dépenses d'équipement représentaient 495 348,07 €.

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 331 331,43 €.

Soit un total de dépenses réelles de 881 359.86 € en 2021 contre 795 691,07 € en 2020.

Section d'investissement : recettes

Chap/art.	REALISE 2019	REALISE BP 2020	VOTE BP2021	REALISE BP 2021	RAR
13-subventions d'investissement	115 685.35	13 230.35	1 675 363	258 523.91	316 000,00
16-Emprunts	300 000	300 000,00 €	1 704 172,16	0	
23-Immobilisations en cours	2 293.71		0	0	
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	417 979.06	313 230,35	3 379 535,16	258 523.91	316 000,00 €
10-Fonds divers et réserves	54 728.17	36 183.53	423 591.79	448 235,20	
1068	430 000,00 €	433 000,00	367 591,79	367 591,79 €	
TOTAL RECETTES FINANCIERES	484 728.17	469 183.53	423 591.79	448 235,20 €	
TOTAL DES RECETTES REELLES	902 707.23	782 413,88 €	3 803 126.95	706 759.11	316 000,00 €
021-Virement de la section de fonctionnement			309 572,49		
040-Opération d'ordre transfert entre sections	86 228.84	100 814.10	102 944.78	102 620.48	
041-Opérations patrimoniales	0	118 897.99	0	0	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	86 228,84 €	219 712.09	412 517,27	102 620.48	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	988 936.07	1 002 125,97	4 215 644.22	809 379.59	316 000,00 €
---	------------	--------------	--------------	------------	--------------

Les travaux réalisés ont été financés par des fonds propres et des subventions extérieures, sans recours à un nouvel emprunt. Le résultat de fonctionnement de l'année 2020, reversé à hauteur de 367 591.79 € à la section d'investissement, constitue la principale recette.

Le Fonds de compensation de la TVA, qui correspond à une fraction de la TVA remboursée par l'État sur les dépenses d'investissement s'élève à 75 600,86 € (contre 32 425.27 € en 2020).

Les subventions perçues s'élèvent à 258 523,91 € dont

- DGD pour le renouvellement parc informatique médiathèque : 15 6140 €
- DSIL pour Rénovation énergétique bâtiments communaux : 78 650.25 €
- DETR pour Rue de Chartrage : 92 888.50 €
- DETR pour Eclairage Public : 10 461.26 €
- DETR Equipement Carré du Perche : 60 000 €

Budget prévisionnel 2022

En 2022, deux évolutions principales ont été prises en compte pour construire le projet de Budget. Tout d'abord, la fin du versement de la CMU, ensuite le fait qu'à l'occasion du transfert de bâtiments à la communauté de communes et principalement des écoles Beaupré et Aristide Briand, les factures de fluides ne transiteront plus par le budget communal.

D'autre-part, l'achèvement des travaux de la Mairie et de ceux liés à la rénovation énergétique des bâtiments communaux devrait permettre de solder les subventions accordées pour la réalisation de ces projets.

Enfin, il a été décidé de reconduire en 2022 les tarifs municipaux voté en 2021 (en dehors de la simplification adoptée pour les tarifs de la médiathèque).

Pour le reste, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter 228 000 € pour combler le déficit d'investissement, restes à réaliser intégrés.

Le report d'excédent de fonctionnement est de 673 329.15 €

Section de fonctionnement : Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 148 550,00	0,00	1 203 650,00	0,00	1 203 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 783 930,00	0,00	1 782 900,00	0,00	1 782 900,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
65	Autres charges de gestion courante	302 086,00	0,00	354 585,00	0,00	354 585,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 286 566,00	0,00	3 394 135,00	0,00	3 394 135,00
66	Charges financières	36 444,31	0,00	48 598,20	0,00	48 598,20
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		29 572,06	0,00	29 572,06
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 323 010,31	0,00	3 473 305,26	0,00	3 473 305,26
023	Virement à la section d'investissement (5)	309 572,49		264 984,95	0,00	264 984,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	102 944,78		266 000,00	0,00	266 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		412 517,27		530 984,95	0,00	530 984,95
TOTAL		3 735 527,58	0,00	4 004 290,21	0,00	4 004 290,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 004 290,21
--	---------------------

Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 3 473 733.95 €, pour un budget total de 4 004 718.15 €.

Les prévisions de dépenses sont plus élevées que le réalisé 2021 prenant en compte la hausse annoncée du coût des énergies. (+ 35 % des charges d'électricité et + 45 % du gaz) qui ne pourra pas être entièrement absorbée par une gestion économe des équipements. Les autres augmentations prévisionnelles sont issues des prévisions d'entretien des bâtiments, réseaux et voirie, également d'une dépense prévisionnelle exceptionnelle pour les festivités Pierre Boucher le 30 et 31 juillet (+ 15 000 €).

Les charges prévisionnelles de personnel sont en hausse de 5 % par rapport à l'année 2021 prenant en compte le nouveau poste de chef de projet PVD, un taux de GVT de 1 % et la revalorisation des carrières des fonctionnaires au 1^{er} janvier 2022 représentant une hausse d'environ 1,6 % pour la commune.

Les autres charges de gestion courantes sont en hausse en raison de la hausse de la participation de la commune au Budget du syndicat mixte de la gendarmerie passant de 120 000 € en 2022 contre 92 261 € en 2021.

Le FNGIR est stable pour un montant de 52 974 €.

Section de fonctionnement : recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	52 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	202 300,00	0,00	172 000,00	0,00	172 000,00
73	Impôts et taxes	1 395 800,00	0,00	1 437 800,00	0,00	1 437 800,00
74	Dotations et participations	1 652 600,00	0,00	1 567 489,00	0,00	1 567 489,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 367 700,00	0,00	3 297 289,00	0,00	3 297 289,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 367 700,00	0,00	3 297 389,00	0,00	3 297 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		34 000,00	0,00	34 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		34 000,00	0,00	34 000,00
TOTAL		3 367 700,00	0,00	3 331 389,00	0,00	3 331 389,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	672 901,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 004 290,21
--	---------------------

Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 3 297 389 € pour un budget total de 3 331 389 € et sont le résultat d'une estimation prudente mais ajustée.

Le niveau de recettes fiscales prévisionnel est stable, basé sur le seul dynamisme des bases fiscales. En effet, il est proposé au Conseil municipal de reconduire les taux 2021 comme suit :

TFPB : 38.44 %

TFPNB : 25.21 %

CFE : 10.13 %

Les produits des services seront inférieurs en 2022 puisque suite au prochain transfert des écoles à la communauté de communes, les dépenses de fluides et énergies ne donneront plus lieu à remboursement par la CDC, comme vu précédemment.

Les atténuations de charges concernent le reversement des assurances statutaires qu'il est donc difficile de prévoir.

Section d'investissement : Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 519 600,00	104 000,00	3 353 000,00	0,00	3 457 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 519 600,00	104 000,00	3 353 000,00	0,00	3 457 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 452,43	0,00	295 000,00	0,00	295 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	328 452,43	0,00	295 000,00	0,00	295 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 848 052,43	104 000,00	3 648 000,00	0,00	3 752 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
	TOTAL	3 848 052,43	104 000,00	3 682 000,00	0,00	3 786 000,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						439 572,06
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 225 572,06

Pour l'année 2022, il est maintenu un fort niveau d'investissement, marqué par la poursuite des travaux engagés l'année précédente et de nouvelles opérations à programmer :

- Aménagements extérieurs de l'ancienne SEGPA (20 000 €)
- Aménagements extérieurs du jardin de la Crypte (50 000 €)
- Opérations préparatoires résidences séniors (50 000 €)
- Opérations préparatoires Hôtel de Puisaye (50 000 €)
- Opérations préparatoires Marché couvert (10 000 €)

Les dépenses réelles d'investissement atteignent un montant de 3 752 000 € dont les opérations d'équipement programmées pour un montant de 3 457 000 € et le capital de la dette remboursé qui s'élève à 295 000 €, pour un montant de recettes réelles de 3 813 737.93 €

Section d'investissement : Recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 675 363,00	316 000,00	1 300 000,00	0,00	1 616 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 704 172,16	0,00	1 777 587,11	0,00	1 777 587,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 379 535,16	316 000,00	3 077 587,11	0,00	3 393 587,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	56 000,00	0,00	73 000,00	0,00	73 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	367 591,79	0,00	228 000,00	0,00	228 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		423 591,79	0,00	301 000,00	0,00	301 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 803 126,95	316 000,00	3 378 587,11	0,00	3 694 587,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	309 572,49		264 984,95	0,00	264 984,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	102 944,78		266 000,00	0,00	266 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		412 517,27		530 984,95	0,00	530 984,95
TOTAL		4 215 644,22	316 000,00	3 909 572,06	0,00	4 225 572,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 225 572,06
---	---------------------

Pour financer les dépenses d'investissement, sont inscrites en recettes prévisionnelles, les subventions notifiées et à percevoir sur l'année 2022 pour un montant de 1 616 000 €, un emprunt d'équilibre de 1 777 587 €, le FCTVA pour 73 000 € et le report d'excédent de fonctionnement de 228 000 €.

Analyse de la dette

Au 1er janvier 2022, le capital restant dû s'élève à 2 379 554 €, soit une dette par habitant de 584 €. La durée d'extinction de la dette, si la commune consacrait l'intégralité de son autofinancement au remboursement du capital, est de 7 années.

Le dernier emprunt a été contracté fin 2019, le remboursement des échéances ayant commencé en 2021.

La commune conserve une bonne situation financière.

- Malgré les hausses de charges « fixes » attendues en 2022, la municipalité maintient à travers le budget prévisionnel 2022 sa volonté de poursuivre la dynamique en terme d'animation et d'investissements sans augmentation d'impôts ce qui nécessite une gestion au plus juste des dépenses de gestion courante.